commune de l'Escale
naturellement !

Le petit Escalais

AGENCE POSTALE COMMUNALE

RECRUTEMENTS

NOUVEAU BUREAU POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

Bulletin d'information municipal - N°39 - AVRIL 2018
www.lescale.fr - www.facebook.com/mairiedelescale

DERNIÈRES MINUTES

LE BAR « PAUSE CAFÉ » CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

William RIVIERE vous accueillera du lundi au dimanche de 6h30 à 13h et de 16h à 20h30
Fermeture hebdomadaire le mercredi

LA CANTINE SCOLAIRE S'OUVRE AUX ANCIENS

Dans le cadre d'un échange intergénérationnel , la commission communale d'action sociale a mis en place la possibilité pour les grands-parents, arrière - grands-parents et nos aînés qui le souhaitent de partager certains repas avec les enfants à la cantine scolaire. Ces repas auront lieu un jour par mois pour un maximum de 4 personnes à chaque fois. Les personnes intéressées peuvent déposer leur demande en mairie.

COMMÉMORATIONS DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

30 avril, journée des déportés (guerre 39/45) à 11h
8 mai, commémoration à 9h30

EMPLOIS SAISONNIERS

Comme chaque année, la municipalité va recruter deux emplois saisonniers techniques réservés aux jeunes (garçons ou filles âgés entre 16 et 18 ans) pour l'été 2018. Les candidatures sont à déposer en mairie avant le15 mai. Le recrutement se fera par tirage au sort lors d'une réunion publique du conseil municipal.

RÉGLEMENTATION SUR L'EMPLOI DU FEU

Nous sommes dans la "période dite dangereuse" pour l'emploi du feu qui va du 15 mars au 14 juin et du 15 septembre au 15 octobre. La "période très dangereuse" va du 15 juin au 14 septembre : pendant celle-ci, toute incinération est interdite, sauf dérogation préfectorale individuelle accordée sur demande du propriétaire après avis du maire, du centre de secours, du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et du Directeur Départemental des Territoires. Durant les périodes dangereuses, l'emploi du feu est soumis à déclaration ou demande de dérogation.

Qui contacter? :
Mairie : 04 92 64 19 35
Direction Départementale des Territoires : 04 92 30 55 00
Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours : 04 92 30 89 13
Office National des Forêts : 04 92 31 28 66

Vous trouverez toute la réglementation sur l'emploi du feu sur le site internet de la Préfecture :

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-des-populations/Protection-civile/La-prevention-des-incendies/Reglementation-sur-l-emploi-du-feu

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

LUNDI : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
MARDI, MERCREDI ET JEUDI : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
VENDREDI : de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h
Mail : mairie.delescale@wanadoo.fr

SECRÉTARIAT DU MAIRE : Tél. 04 92 64 19 35

PERMANENCE DU MAIRE
Le maire reçoit le lundi de 15h à 17h30 sur rendez vous

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE
Le 1er mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h en mairie, prendre rendez-vous auprès du secrétariat Centre Médico-Social, Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence (CMS) au 04 92 64 34 15

RAMIP :
L'Escale, jeudi 24 mai : atelier de jeux - Garderie Périscolaire
Volonne, jeudi 21 juin : atelier de jeux - Garderie Périscolaire Maternelle
Tél : 04 92 31 50 99 – rampassion@orange.fr

TAXI : 06 07 15 86 84
Taxi Cyril DERYCKE. Transport de malades assis, trajets vers gares et aéroports, trajets A/R soirées festives, circuits touristiques, ...

ADMR : 06 73 70 87 99
Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Dans les nouveaux locaux à côté de l'Agence Postale Communale

CROIX ROUGE
Avenue des Blâches Gombert, 04160 Château-Arnoux. Tél. 04 92 62 62 50
Représentante sur l'Escale : Mme Roselyne TASSIS
Ouverture du local : mardi de 14 h à 17 h et jeudi de 14 h à 18 h

CCAS : Tél. 04 92 64 19 35

DÉCHETTERIE (Ordures ménagères et déchetterie) :
Tél. 04 92 64 29 08 et 04 92 64 28 48,
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :
8h30 à 12h du mardi au samedi sauf jours fériés

SONNERIE DU GLAS : À LA DEMANDE DES FAMILLES
M. Francis MERLE : Tél. 04 92 64 00 87

SERVICE DE L'EAU : N° astreinte Tél. 06 09 54 52 06

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : Tél. 0800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

CENTRE MÉDICO SOCIAL : Tél. 04 92 64 34 15

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE INFANTILE : Tél. 04 92 64 40 62

Retrouvez les infos utiles sur : www.lescale.fr
www.facebook.com/mairiedelescale

ETAT CIVIL

MARIAGES
Sandra HERNANDEZ et AMAJJOU Rachid 13/01/2018

PACS
Pauline ROUMIEU et Pierre MICHEL 5/03/2018
Adeline PROIETTI et André LOPEZ 29/03/2018

NAISSANCES
Hugo JAUFFRET GONNET 7/01/2018
Giulian RENAULT 20/01/2018
Ceylan GHEZAL 21/01/2018
Lou PAPARELLA 1/03/2018

DÉCÈS
Henriette JOUART 16/01/2018
Nasser HAMDANI 8/02/2018
Victor DA SILVA 9/02/2018
René PEDRETTI 9/02/2018
Jeanne BARRIERE 14/03/2018
Benina MICHEL 15/03/2018

Claude FIAERT
Maire et Vice-président à la Communauté d'Agglomération
Provence Alpes Agglomération
Conseiller Départemental

Escalaises, Escalais, chers amis,

La première partie de l'aménagement du pôle de services au public est à présent opérationnelle. L'agence postale fonctionne et l'ADMR est en cours d'intégration dans ses nouveaux locaux. L'offre de soins à domicile et l'accompagnement de nos aînés est une priorité pour nous. Ainsi, par la mise à disposition de ces locaux, nous nous engageons à pérenniser ce service.

La partie qui concerne les abords de la mairie se fera pendant les vacances de Pâques.

Plusieurs aménagements seront mis en place afin de sécuriser les cheminements jusqu'à l'école. Nous sommes persuadés que cela aidera à faire respecter les règles les plus élémentaires en matière de sécurité routière et de civisme.

Dans le cas contraire, nous ferons appel à la gendarmerie pour verbaliser les contrevenants.

L'ensemble de ces travaux a été financé par de nombreux partenaires : l'Etat, la Région, le Département et La Poste que je tiens à remercier vivement.

Pour rappel, nous avons obtenus 80% de financement externe sur le montant hors taxe des travaux, ce qui est le taux maximal autorisé.

Les réunions préparatoires au budget 2018 sont à présent derrière nous, c'est un budget difficile et les équilibres sont de plus en plus compliqués à trouver.

La gestion prudente des années antérieures nous permettra de passer cette année sans toucher à la fiscalité. Toutefois, si nous voulons continuer à investir et maintenir notre niveau de services nous serons contraints à terme de faire évoluer les choses.

Enfin, nous avons procédé à des recrutements soit pour des remplacements de départ en retraite soit pour officialiser des postes tenus par des emplois aidés.

Le nombre d'agents n'augmente pas mais l'arrêt des aides de l'État est compensé par le seul budget communal.

Ce numéro vous permettra de faire un peu plus connaissance avec eux.

En attendant, je vous souhaite un printemps radieux sous notre soleil de Provence.

SOMMAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

CONSEIL MUNICIPAL....4
INFORMATIONS....4
ACTUALITÉS
Carnaval....4
Incivilités....4
Ecole des hameaux....5
BRÈVES....5
RÉALISATIONS
Travaux de voirie....5

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Club de l'Amitié....6
Gym Volontaire Volonne L'Escale....6
Tarot Club de Haute-Provence....6
Tennis Cub....6
Office Municipal des Fêtes....6
Première journée SOWI'DAYS....6
Jeunesse Sportive Escalaise....7
Déclic 04....7
Celtic Motor's Day....7

ZOOM SUR...

Evolution des emplois communaux....8
Vos prochains rendez-vous....8
Jadis L'Escale....8

Directeur de la publication :
Claude FIAERT
Comité de rédaction :
Brigitte BOURG, Sandrine CELOTTO, Carole ROUX
Serge PETRICOLA
Crédits photos : © Mairie de l'Escale
Maquette et réalisation :
© frederic.pellegrini [grafist]
Impression : IAP Manosque
sur du Papier normes écologiques PEFC

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'Agence Postale Communale a ouvert ses portes le 20 Mars dans les locaux rénovés de l'ancienne Poste qui accueilleront également les bureaux de l'ADMR.

Mme Catherine JEANGEORGES vous accueille du mardi au samedi de 8h30 à 12h, sauf jours fériés.

Les services proposés sont :

- l'achat de timbres, enveloppes Prêt-à-Poster, emballages pour colis
- réexpédition ou garde de courrier
- dépôt de lettres et colis (hors valeurs déclarées, Chronopost, envois en nombre, envois sous contrat)
- retrait de lettres recommandées et colis (hors poste restante, valeurs déclarées et Chronopost)
- opérations financières de retrait et dépôt d'espèces sur un compte de la Banque Postale dans la limite de 350€ par semaine et par titulaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus et délibérations du conseil municipal sont disponibles dans leur intégralité par voie d'affichage en mairie et sur son site internet.

Le recensement s'est terminé ce 17 février dernier, nous remercions la population pour sa collaboration et pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs. On peut relever que les pratiques évoluent. En effet, on a pu remarquer qu'un bon nombre de réponses ont été effectuées directement sur le nouveau site internet du recensement mis en place l'année précédente.

La Mairie a procédé à plusieurs recrutements en ce début d'année. Un poste était à pourvoir aux services techniques afin de combler un départ à la retraite. Nous accueillons donc dans l'équipe Jérémy PROUST.

La fin des emplois aidés ainsi que l'obligation du prestataire de service pour le CLSH, Léo LAGRANGE, à avoir des agents titulaires de la Fonction Publique intervenant dans son équipe, nous ont contraints à procéder à des recrutements. Quatre postes étaient à pourvoir au sein du groupe scolaire, au centre de loisirs sans hébergement, pour le portage des repas à domicile mais aussi pour l'entretien des locaux municipaux. Les candidates retenues sont : Maïlys GAGE (36h30), Sandy SIMON (30h30), Nathalie DODRUMEZ (24h30) et Maroussia MARC (24h).

Dans le cadre de l'ouverture de l'Agence Postale Communale, Madame Catherine JEANGEORGES a également été recrutée (20h).

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) vient d'être révisé et mis à jour. Cet outil permet à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le Préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

La commune a passé une convention avec l'agglomération PAA afin d' intégrer le marché en matière de DATA et de téléphonie.

La gestion de la petite enfance va être de compétence agglomération. Cependant en attendant sa mise en place, une convention a été passée afin que la gestion de l'accueil collectif des enfants allant de 3 à12 ans soit confiée à la commune.

ACTUALITÉS

L'écho des communes, diffusé sur la radio locale Alpes 1, a mis à l'honneur pendant 4 jours la commune de L'Escale et ses différents acteurs locaux.

Quatre reportages sur la vie de la commune, notamment une interview de M. le Maire pour la présentation de notre nouveau un pôle de services publics, une information sur les activités de pleine nature accessibles sur notre territoire, présentée par Eva GAUBERT de l'Office de Tourisme du Val de Durance ont été retransmis ainsi qu'une interview avec M. Régis Albert, producteur d'abricots et membre de la coopérative la SICA des PAVE. Enfin, l'association sportive DECLIC04 a présenté ses différentes manifestions, soit 3 courses à pied annuelles : le trail de L'Escalo, la Nocturne des 2 tours à Volonne et la Gambade Escalaise. A ré-écouter sur : http://alpesdusud.alpes1.com/ podcast/category/12/l-echo-des-communes/10

CARNAVAL

Les jeunes Escalais n'ont pas manqué à l'appel pour honorer Caramantran et dire au revoir à l'hiver. Un moment festif le temps d'un défilé costumé dans le village, puis les carnavaliers s'en sont retournés sur la place du village pour prolonger l'après-midi en musique tout en profitant d'un bon goûter offert par l'Office Municipal des Fêtes.

INCIVILITÉS

Rappelons que l'abandon sauvage de déchets est une infraction pouvant faire l'objet d'une amende pénale (de 450 à 1500€) et d'une sanction pouvant aller jusqu'à la confiscation du véhicule ayant servi à leur transport.

Rappelons également que leur enlèvement par nos agents coûte du temps de travail qu'ils ne passeront pas dans le village et de l'argent à la collectivité car chaque dépôt communal à la déchetterie, soit 2 dans ce cas, est facturé, ce qui n'est pas le cas pour les dépôts de particuliers.

ECOLE DES HAMEAUX

Leçon de tri par Les CE2 / CM1

A l'école de la vie,
Les castors grands et petits,
Protègent la terre, leur amie
Travaillent en harmonie
Ils se montrent tous unis

Les enfants de la GS au CM2 ont assisté à un spectacle en provençal avec la compagnie de La Rampe : "PEIRE PETIT".

Cette tournée départementale de théâtre est offerte par les communes concernées, le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Elle est organisée par l'association Animation Scolaire d'Oc. Voici ce que les enfants de grande section ont écrit en dictée à l'adulte.

PEIRE PETIT

Un spectacle en occitan que les élèves de grandes sections sont allés voir à la salle des fêtes de Château-Arnoux le jeudi 22 février.

Nous étions au 1er rang !!

Deux comédiens nous ont raconté l'histoire de Peire Petit, Petit Pierre en provençal

Comme Peire Petit était né tout tordu, malfoutu et très différent, ses camarades à l'école se moquaient de lui alors il est resté à la ferme et sa sœur Thérèse lui a appris à lire et à écrire.

Là, il est dans son atelier pour fabriquer son grand manège.

Peire Petit était vacher. Il avait fabriqué une Tour Eiffel après son voyage à Paris pour ses vaches qui n'iraient jamais à Paris!

Son manège au théâtre ... et en vrai :

BRÈVES

CENTRE AÉRÉ : Une vingtaine d'enfants sur les deux semaines de février. Une première semaine un peu gâchée par le temps mais on a su s'amuser quand même. On a découvert le Light Painting avec les grands, une visite de la ferme de Nadège, un peu de cuisine, des jeux au reboisement. Pour clôturer, nous avons participé au carnaval avec les copains de la Sympathie à Digne.

Vacances scolaires de Pâques : ouverture du lundi 23 avril au vendredi 4 mai. Retrait des dossiers et inscriptions dès le 3 avril au Centre de Loisirs Sans Hébergement. (CLSH) 04 92 64 44 06 - 06 30 87 37 59.

Vacances été 2018 : ouverture du lundi 09/07 au vendredi 10/08.

RÉALISATIONS

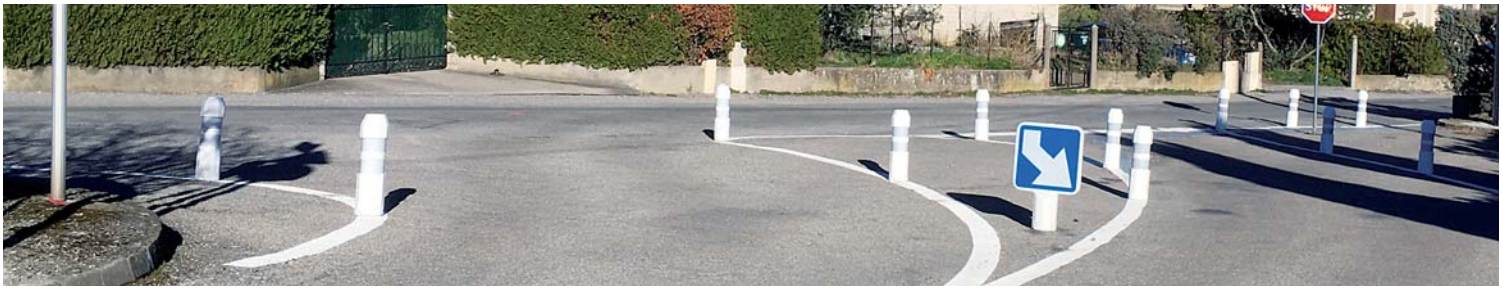

TRAVAUX DE VOIRIE

Aménagement du carrefour de la rue du Docteur Trabuc et de la Route Napoléon : un nouveau dessin des voies et la mise en place d'un ralentisseur permettront, nous l'espérons, que plus aucun incident n'ait lieu sur ce secteur, en diminuant ainsi la vitesse excessive de certains conducteurs.
Aménagement du carrefour de la Route Saint-André et de la rue du 19 mars 1962 avec la mise en place d'un « STOP » évitant les refus de priorité assez fréquents.
Aménagement du carrefour de la rue du 18 Mai 1945, de la rue des Ecoles, du Bas de Mouriès : mise en place d'un « STOP » rue du 18 Mai, la visibilité étant délicate en quittant cette rue.
Au bas de la montée de Mouriès, les traçages effectués au sol seront complétés prochainement par un aménagement des bordures de voie.

Une inspection des bornes d'incendie a montré la nécessité d'en remplacer trois. A noter que le stationnement de véhicules à proximité immédiate des bornes occasionne une gêne certaine en cas de nécessité pour le services d'incendie et de secours .

Très Haut Débit (THD). La réception des chambres de tirages de la fibre optique a été réalisée le 9 mars. Des travaux coordonnés seront entrepris pour la mise en place d'armoires de connexion, avec, nous l'espérons, l'arrivée du THD dans le second semestre 2019.

Au cours des vacances scolaires de Pâques, d'importants travaux seront réalisés rue du Professeur François Arnaud et autour de la mairie et de l'agence postale, pour une réorganisation des abords de ce pôle de services, avec la rénovation des réseaux souterrains et de la voirie. La circulation sera perturbée, soyez patient et courtois.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Notre association a cessé ses activités depuis le mois de décembre faute d'avoir un conseil d'administration. Une assemblée générale extraordinaire, provoquée par M. le Maire ce 30 mars dernier, a permis de reconstituer un bureau. Voici la liste des nouveaux membres élus : M. et Mme A.COLIN, Mme A.EXTERMANN, Mme M.BATAILLE, M. P.CLAVIER, Mme D.BOUDOUL, Mme M.GARDI, Mme N.MAZAN, M. et Mme P.CIOSI, Mme L.CELLIER. Nous remercions ces personnes qui se sont mobilisées afin que perdure cette association indispensable à la vie d'une commune.

GYM VOLONTAIRE VOLONNE L 'ESCALE

L'AGV VOLONNE L'ESCALE est heureuse de vous annoncer l'obtention du label "Qualité club sport santé" qui est la récompense d'une bonne organisation et de qualité dans les domaines de la vie associative et du sport santé.

Nous remercions donc tous les membres du bureau, les animateurs et les licenciés pour leur investissement au sein du club et leur fidélité, sans oublier les membres du précèdent bureau.

Nous vous informons qu'un cours de stretching pilate a été mis en place le vendredi à 18 h 15 à la salle de la MAC. Pour ceux qui hésitent encore, sachez que pour toute nouvelle inscription un tarif au prorata des mois restants est appliqué - REJOIGNEZ NOUS !

Pour tout renseignement : Edith SCHWAB 04 92 61 21 17

TAROT CLUB DE HAUTE-PROVENCE

Le Tarot Club de Haute Provence organise deux tournois de Tarot : samedi 14 avril 2018 à 14h à la MAC et samedi 12 mai à 14h à la MAC (le dernier de la saison, pour une reprise en septembre 2018). Ces tournois sont libres d'accès et ouverts à tous. L'inscription est de 6 euros. Le déroulement se fait en 4 tables de 5 donnes par table. Les mises sont redistribuées et un lot est tiré au sort parmi les perdants.

Contacts : Guy HESLOUIN 06 18 90 97 59 et Jean-Michel POTIER 06 76 44 23 52.

TENNIS CLUB

13 enfants, encadrés par les membres du bureau, ont pu se rendre au tournoi de tennis Open13 à Marseille. Cette sortie a été organisée par le comité départemental. Ils ont aini pu voir évoluer de grands joueurs.

Dans le cadre du sport à l'école, 2 classes de l'école primaire des Hameaux vont suivre des cours durant 4 semaines avec notre moniteur breveté d'État.

En ce qui concerne le championnat sénior de printemps, 3 équipes sont engagées : 1 équipe dames, en 1ère division, 2 équipes hommes en 2ème et 4ème division.

Notre tournoi organisé conjointement avec le tennis club de Malijai se déroulera du 13 avril au 19 mai. Il est ouvert pour les 4ème séries jusqu'au 2nde séries, avec des dotations par lots.

Pour toutes inscriptions, veuillez contacter :
Bruno RAMPONI : 06 71 70 49 24 - Christian BOURG : 06 72 65 78 84
Cédric JULLIEN : 06 72 84 31 86.

OFFICE MUNICIPAL DES FÊTES

En ce début d'année, nous avons organisé un loto et le carnaval. D'autres animations se profilent : fête de la musique, fête votive, fête de l'abricot. Nous vous invitons à consulter l'agenda pour prendre connaissance des lieux et dates de celles-ci.

Dès la mi-mai, dans le cadre de la fête votive, les membres de l'OMF passeront chez vous pour la collecte et pour vous présenter le programme de la fête votive. Nous vous remercions par avance pour votre accueil chaleureux et pour vos dons.

PREMIÈRE JOURNÉE SOWI'DAYS

Sowilo, en partenariat avec l'OMF, organisera le samedi 2 juin de 11h à 21h au kiosque de L'Escale les Sowi'Days : une journée ensoleillée et gratuite pour petits et grands. Au programme : concerts, spectacle, jeux, concours de boules déguisé, stands d'artisanat, troc d'habits et de livres, buvette et restauration. Rendez vous donc dès 11h pour un apéro en musique! Pour d'infos sur facebook : SowiloProd.

JEUNESSE SPORTIVE ESCALAISE

L' association Jeunesse Sportive Escalaise (Les Archers du Soleil) a été retenue pour organiser sur la commune de St Auban (04), le 35ème championnat national Ufolep de tir à l'arc qui se déroulera le 9 Juin 2019 à St Auban . Les tirs seront individuels, répartis sur différentes cibles (75 cibles ou plus). Plus de 600 archers venus de toute la France ainsi que des accompagnateurs et plus de 400 spectateurs sont attendus. Cette compétition sera ouverte aux personnes en situation de handicap. Les jeunes tireront le matin, et les adultes l'après-midi. Sept catégories d'âge seront représentées (11/12, 13/14, 15/16 ans & 17/25, 26/49, 50/59, 60 ans et+). 2 catégories de compétition seront représentées (arc classique & arc à poulies). Les membres du bureau sont en pleins préparatifs au travers de différentses réunions afin que cette compétition nationale puisse voir le jour et se dérouler dans les meilleures conditions. En accueillant un tel événement, nous souhaitons donner une autre dimension à cette compétition en proposant aux habitants de la région et du département de venir découvrir et pratiquer des activités sportives (tir à l'arc, sarbacane, diverses animations, etc...), promouvoir la pratique sportive du tir à l'arc, participer au développement d'un sport citoyen pour tout public.

DÉCLIC 04

Malgré un temps mitigé, le 12ème Trail de l'Escalo a vu une nette progression du nombre de participants, le parcours court comptant pour le Challenge des Trails de Provence 2018. Au programme, trois parcours exigeants, techniques et variés ainsi qu'une course enfant.

Côté féminin, Alexia COUDRAY de la Team Trail Cimalp n'a pas été inquiétée et termine avec une excellente performance de 2h38'47''. La seconde place revient à Nadège MARBOUTIN de l'ASPTT Digne les Bains en 2h52'02'', déjà 3ème l'an dernier, elle gagne une marche sur une course qu'elle connaît bien. Quand à la 3ème féminine, Hélène ISNARD (USALV), elle termine en 3h16'20''.

Côté hommes, la course s'est déroulée au coude à coude. Emilien SCHIAVO gagne en 2h09'50'' (Pénitent en Durance) suivi en 2ème position par Yohan PEISSON 2h10'18''de la Team Endurance Shop. Guillaume LENORMAND (Caromb 84) monte sur la 3ème marche en 2h14'48''

Notre association, qui existe depuis 1994, proposera également cet été la Nocturne des Deux Tours, le 7 juillet à Volonne et la 22ème Gambade Escalaise (comptant pour le championnat de France FSGT) les 29 et 30 septembre.

Contacts :
Co présidents: Franck GHISALBERT & Marc BÉVILACQUA
Tél: 06 80 02 26 23 - E-mail : tcdeclic04@hotmail.fr

EVOLUTION DES EMPLOIS COMMUNAUX

Un départ à la retraite et la fin des contrats aidés nous ont contraints à procéder à différents recrutements en ce début 2018.

Tout d'abord, l'agent des services techniques embauché dès le début de l'année, se présente :

Jérémy PROUST, 22 ans.

« Habitant à L'Escale depuis ma naissance et agent communal depuis le début d'année, j'ai un réel plaisir à travailler aux services techniques et à m'investir dans la vie du village où ma famille est installée depuis plusieurs générations ».

Ensuite, depuis le 1er mars, ce sont 4 nouveaux postes qui ont été créés.

Ces nouveaux emplois complètent l'équipe intervenant au Centre de Loisirs Sans Hébergement, aux écoles, pour le portage des repas à domicile mais aussi à l'entretien des bâtiments communaux. Tous ces agents sont présents lors de la pause méridienne afin de pouvoir accueillir jusqu'à 80 enfants.

Ce personnel vient renforcer l'équipe autour de Marie PRADOS (CLSH, cantien-garderie et entretien), déjà employée par le prestataire de service, Léo LAGRANGE et Nadège BOYER, agent technique en poste depuis de nombreuses années.

De gauche à droite : Sandy SIMON (CLSH, entretien), Nathalie DODRUMEZ (CLSH + portage des repas), Maroussia MARC (CLSH, entretien, portage des repas) et Maïlys GAGE (aide auprès des enseignants dans les classes, CLSH, entretien).

JADIS L'ESCALE...

Vous possédez des photos, illustrations, écrits, que vous souhaitez voir publiés, contactez Carole ROUX en mairie.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Du 13 avril au 19 mai, **Tournoi de tennis**, organisé par coinjointement par les TC de L'Escale et Malijai - Tournoi ouvert pour les 4ème séries jusqu'au 2nde séries. Pour toutes inscriptions ou renseignements, Christian BOURG : 06 72 65 78 84

Samedi 14 avril, **Tournoi de tarot**, organisé par le Tarot Club de Haute-Provence, rendez-vous à la M.A.C. à 14h. Contacts : Guy HESLOUIN : 06 18 90 97 59 - Jean Michel POTIER : 06 76 44 23 52

Mardi 17 avril, **Conférence** à 20h30 à la M.A.C. organisée par le Patrimoine Escalais, "Ramses II" par le Docteur LICHTEMBERG

Samedi 12 mai, **Tournoi de tarot**, organisé par le Tarot Club de Haute-Provence, rendez-vous à la M.A.C. à 14h00

Mardi 15 mai, **Conférence,** à 20h30 à la M.A.C. organisée par le Patrimoine Escalais, "Marcel PAGNOL" par Louis DOUARD

Samedi 26 mai, **Concours de boules**, organisé par l'association ESCALE. Au kiosque, concours de boules : un adulte (à partir du collège) et un enfant (jusqu'au CM2). Contact : Florence LARROQUE à l'école

Samedi 26 mai, **Celtic Motor's day**, organisé par Celtic Trooper's Asso.

Samedi 2 juin, **Sowi day's,** de 11h à 21h organisé par Sowilo au kiosque.

Dimanche 10 juin, **Grand Prix Cycliste Féminin de L'Escale** (support du championnat PACA). Premiers départs à 13h30, premières arrivées vers 16h30 route du Lac.

Mardi 12 juin, **Conférence,** à 20h30 à la M.A.C. organisée par le Patrimoine Escalais, "La Catalogne et la Provence" par Philippe MARTEL

Vendredi 22 juin, **Kermesse,** de 16h30 à 20h, organisée par l'association ESCALE. Contact : Florence LARROQUE à l'école

Vendredi 22 juin, **Fête de la musique,** au kiosque organisée par l'Office Municipal des Fêtes. Petite restauration sur place. Contact : 06 44 72 04 10

Du vendredi 6 au dimanche 8 juillet, **Fête votive,** organisée par l'Office Municipal des Fêtes.

Dimanche 15 juillet, **Fête de l'abricot,** organisée par l'Office Municipal des Fêtes. Vente d'abricots des producteurs escalais, marché artisanal, paëlla, animation ambulante.